



BULLETIN D'INFORMATION

Décembre
2010

Signé, scellé et livré

Plus de sceaux sur les contenants d'aérosol OC

Les agents correctionnels de l'établissement Pacifique ont remporté une importante victoire qui contribuera à rendre les établissements du SCC plus sécuritaires dans tout le pays. En effet, un agent de santé et sécurité de RHDC a jugé que les sceaux controversés sur les contenants d'aérosol OC constituaient un danger et devaient être retirés.

Le 6 décembre, deux membres de l'établissement Pacifique ont invoqué l'article 128 et refusé de travailler à cause des sceaux, qui peuvent retarder dangereusement le délai de réponse dans des situations d'urgence et entraîner un défaut de fonctionnement des contenants.

L'employeur soutenait le lendemain que les sceaux ne représentaient pas de danger. Mais un agent de santé et sécurité a mené une enquête le 8 décembre, et il a immédiatement décidé que « l'application de sceaux adhésifs sur la buse de sécurité et l'actionneur des contenants personnels d'aérosol OC constitue un danger pour l'employé au travail. »

L'agent de santé et sécurité a ordonné à l'employeur de retirer les sceaux sans délai et il a indiqué verbalement au syndicat que sa décision s'appliquait à tous les établissements du SCC du pays. UCCO-SACC-CSN croit tout de même que les membres de chacune des régions devront faire un effort jusqu'à ce qu'une politique uniforme existe dans tout le Canada. Dans tous les cas, le SCC a déclaré qu'il tenterait de contester la décision, et, notamment, il a essayé en vain d'obtenir un sursis d'application de la décision.

Comme dans plusieurs autres endroits, la question est particulièrement sérieuse pour les agents correctionnels de

l'établissement Pacifique, parce que le sceau a causé un défaut de fonctionnement du contenant d'aérosol OC durant un incident à la prison. Les sceaux causent fréquemment des défauts de fonctionnement des contenants, qui sont facilement affectés par l'adhésif et les variations de température. L'agent de santé et sécurité a également entendu des témoignages selon lesquels il est difficile de nettoyer l'adhésif et que cela peut endommager le contenant.



***Les membres du syndicat local
à l'établissement Pacifique ont
bien fait leur travail***

Les membres du syndicat local à l'établissement Pacifique ont bien fait leur travail dans le dossier : ils ont communiqué avec les services correctionnels de l'Oregon et de la Floride pour se renseigner sur les pratiques locales et leur expérience avec les contenants d'aérosol OC. Ils ont découvert que, en Oregon par exemple, le système pénitentiaire de l'état avait d'abord conçu un système de sceaux, mais ils ont décidé de les retirer après avoir observé plusieurs problèmes. L'absence de sceaux en Oregon depuis cette décision n'a pas causé de problème.

Un membre a même appelé le fabricant du ruban adhésif utilisé pour le sceau, et on lui a dit que le ruban ne devrait pas être utilisé à cette fin.

Selon le président de la région du Pacifique, Gord Robertson, tout cela est une question de confiance.

« La question consiste à savoir si le SCC fait confiance à ses agents correctionnels dans l'accomplissement de leur travail, a-t-il observé. La façon dont le SCC a géré le problème de l'aérosol OC depuis le début répond assez bien à la question. »